

Témoignage

"Les entreprises ont encore peur du handicap"

Elu, responsable syndical, Jean-Christophe Chartier témoignera de son expérience de salarié handicapé à la conférence du forum emploi de Vertou le mardi 25 novembre à 14 h 30. Le Vertavien pose un regard entre pragmatisme et optimisme sur le monde du handicap et du travail.

Titulaire de deux masters, l'un en droit des affaires, l'autre en management, la vie professionnelle de Jean-Christophe Chartier était toute tracée pour cet adepte de sport automobile et de voyages. Le Vertavien était destiné à une carrière solide. Commencée dans la banque-finances avant d'évoluer vers le consulting, celle-ci a pris un tournant avec l'apparition d'une maladie à caractère neurologique.

Jean-Christophe Chartier est contraint de vivre au quotidien avec un handicap. À 41 ans, le Vertavien, élu au conseil municipal, a fait de la lutte contre la discrimination des personnes handicapées, notamment lorsqu'elles sont salariées, son combat. Il est président au sein de la Confédération générale des cadres de la fédération informatique, études conseil et ingénierie (FIECI) et référent handicap pour les Pays-de-la-Loire (CFE-CGC).

L'Hebdo : Comment vit-on son handicap au travail ?
Jean-Christophe Chartier :

Un cadre doit être apprécié et jugé par rapport aux résultats obtenus au même titre que les autres salariés. Le handicap n'a jamais été un caractère influent d'appréciation. C'est le facteur compétence qui doit être pris en compte. Il n'y a pas de compassion vis-à-vis du handicap dans le monde professionnel. Pour ma part, on ne m'a jamais vu à travers l'image d'un handicapé. Lors des formations, les personnes faisaient abstraction du fauteuil roulant. Reste que mon handicap a été un frein à ma carrière professionnelle. J'étais promis à un bel avenir. Aujourd'hui, il n'en est plus question. En sept ans, mon niveau de rémunération n'a dû augmenter que de 2 %. A compétence égale, j'étais le cadre le moins cher.

L'Hebdo : Pour autant, les entreprises sont encore frileuses à embaucher des personnes handicapées ?

J-C C. : La loi de 2005 a fait bouger les choses. Même si des grands groupes, comme Areva, Total, Air France..., ont des personnes handicapées à des postes stratégiques, en France, on a un peu de mal à vivre avec les différences telles qu'elles soient. La discrimination existe encore. On a un train de retard. La preuve : la loi oblige les entreprises de moins de 20 salariés à avoir 6 % de personnes handicapées dans leur effectif. Beaucoup d'entre elles préfèrent verser la contribution à l'Agefiph. Plutôt que de recruter.

Un autre chiffre : 17 % des personnes handicapées sont



Responsable syndical, Jean-Christophe Chartier est aussi élu à la ville de Vertou.

sans emploi. Et je crains qu'avec la crise, ce chiffre augmente. Les entreprises ont encore peur du handicap. Certains craignent une perte de productivité. D'autres ne veulent pas aménager leurs locaux, ou encore, ignorent la loi. Les employeurs ne sont pas au fait des aides dont ils

bénéficient quand ils embauchent ou maintiennent un travailleur handicapé. Le législateur a pensé que la mesure devrait encourager la négociation. Pour démystifier le handicap, il faut faire de la formation auprès des entreprises. N'oublions pas qu'au cours de sa vie professionnelle, un salarié sur deux sera confronté à une situation de handicap durable ou réversible.

L'Hebdo : Y a-t-il un conseil que vous donneriez à une personne handicapée qui recherche un emploi ?

J-C C. : La vie ne s'arrête pas. Je dirai : allez-y ! Ce n'est pas parce qu'on est handicapé qu'on ne peut pas relever la tête. D'autant que le fait d'être handicapé amène à une nouvelle réflexion qui est plus riche que celle que l'on pouvait avoir avant. Avant j'étais carriériste. Aujourd'hui, je m'oriente vers des objectifs citoyens.

Plus de 4 000 demandeurs d'emploi handicapés dans le département

La Loire-Atlantique compte 4 018* demandeurs d'emploi handicapés pour 42 869 demandeurs d'emploi tout public. Les travailleurs handicapés représentent 9,4 % des demandeurs d'emploi du département.

Sur les 8 316 établissements concernés par l'obligation d'emploi de 6 % de personnes handicapées en Pays-de-la-Loire, 3 616 dont 1 355 en Loire-Atlantique ne s'acquittent pas ou partiellement de cette obligation. Le taux d'emploi des personnes handicapées en entreprises se situe autour de 4 % en Loire-Atlantique.

* Sources Agefiph.

OGM : la clause de sauvegarde rejetée

Le sujet devrait encore nourrir le débat sur les OGM. La clause de sauvegarde que la France a invoquée en début d'année pour suspendre la culture du maïs transgénique (OGM) Monsanto 810 n'est pas justifiée pour l'Autorité européenne de sécurité et des aliments (EFSA). L'organisme juge qu'il n'y a pas de danger pour la santé humaine, ni risque pour l'environnement. En tout cas, il estime qu'il n'y a rien de probant dans ce qu'avance le gouvernement français. La Commission européenne devrait donc contraindre la France à lever la clause de sauvegarde. Le ministère de l'Ecologie a fait grise mine. En 2008, aucune parcelle de maïs génétiquement modifié n'a été plantée. Le tribunal correctionnel de Chartres avait relaxé 58 militants anti-OGM en juillet dernier, dont un habitant de Saint-Hilaire-de-Clisson, pour avoir fauché une parcelle de maïs transgénique en 2007. Des peines d'emprisonnement avec sursis et des amendes avaient été requises. En revanche, son fils qui l'avait accompagné a été mis en examen par le juge pour enfants de Nantes.

Inscriptions au bac : jusqu'au 21 novembre

Les inscriptions aux épreuves terminales de la session 2009 des baccalauréats général et technologique sont ouvertes jusqu'au vendredi 21 novembre pour les candidats individuels et scolaires. Les candidats scolaires procéderont à leur inscription au sein de leur établissement. Renseignements pour le baccalauréat général au 02 40 37 38 76 et pour le baccalauréat technologique au 02 40 37 38 10.

Gastronomes de la mer : il reste encore des places

La confrérie vineuse des gastronomes de la mer organise le vendredi 21 novembre, au château de la Cassemichère à La Chapelle-Heulin, son chapitre des vendanges. Il reste des places pour le dîner gastronomique. Renseignements au 02 40 06 74 07.

Permis : stage de récupération de points les 26 et 27 novembre

L'ANPER (association de formateurs spécialisés en sécurité routière) organise un stage de récupération de points, à destination des automobilistes sanctionnés, mercredi 26 et jeudi 27 novembre, à Carquefou. L'attestation de fin de stage permet d'être crédité de 4 points dès le lendemain de la dernière journée de formation. Coût : 240 euros. Renseignements et inscriptions au 0 800 800 108.

Environnement

La Cicadelle s'enracine dans le Vignoble

L'association vendéenne, spécialisée dans la découverte de la nature, est installée depuis un an dans le vignoble nantais. Le siège situé à Maisdon-sur-Sèvre, en bordure de rivière, sera inauguré samedi 22 novembre à partir de 14 h 30.

L'endroit était prédestiné. Depuis décembre 2007, l'association d'éducation à l'environnement, la Cicadelle, est implantée dans le vignoble nantais. Au Gué-Joubert à Maisdon-sur-Sèvre. C'est dans ce village situé en bordure de Sèvre, en pleine nature, que l'association vendéenne a fixé sa base locale. La maison mise à disposition pendant huit années par le conseil général dans le cadre d'une subvention nature accueille les deux animateurs permanents, Sylvain Rineau et Patrick Trecul et la salariée chargée du développement, Lucie Pineau.

L'ancienne maison particulière sert de bureaux et de lieux de stockage à l'association spécialisée dans la découverte de la nature, à travers des clubs nature pour enfants et adultes, des activités pour scolaires, des soirées d'information... Pour l'heure, aucune de ces animations ne pourra être organisée au Gué-Joubert.



Patrick Trecul, responsable de l'antenne, est l'un des trois salariés qui travaillent au siège de Maisdon-sur-Sèvre.

sécurité. Mais à terme, l'association qui a fêté sa 2 000e adhésion au printemps 2008 espère bien mettre en place un club nature. "L'objectif est de proposer des activités de découverte de la nature une fois par mois", explique le responsable de l'antenne Patrick Trecul.

Inauguration ouverte au public

L'association qui travaille déjà avec beaucoup de communes du vignoble nantais inaugure son antenne le samedi 22 novembre, à partir 14 h 30. La maison de la Cicadelle est ouverte à tous. Pour l'occasion, l'association propose des ateliers de bricolage nature et des promenades

commentées le long de la Sèvre nantaise. A 18 heures, Françoise Verchère, conseillère générale de Bouguenais, officialisera la nouvelle structure de la Cicadelle en présence du directeur et des membres de conseil d'administration.

L'association compte bien se développer en dehors de seule base ligérienne. Si dans le vignoble nantais, les projets ne manquent pas : organisation de manifestations pour les adultes, de sorties pour adolescents comme celle de janvier 2009 sur le repérage des chauves-souris ou de soirées à thème, (inventaires des papillons de nuit), l'association espère s'étendre au nord de la zone. En direction de Thouaré-sur-Loire.

Solidarité

La Banque humanitaire ouvre un troisième entrepôt

L'association du Pallet vient d'ouvrir un troisième entrepôt. Y sont stockés vêtements, nourriture et mobiliers. Le local, situé à Mouzillon, répond à l'aide de première urgence.

Après Le Pallet et Saint-Germain-sur-Moine, la Banque humanitaire dispose d'un troisième entrepôt de stockage. Le bâtiment de 700 m², inauguré la semaine dernière en présence des bénévoles, des partenaires et d'élus, est situé à Mouzillon. Tout près du Miroir des droits de l'homme, siège de l'association.

Plus proche, plus pratique de par ses volumes permettant de stocker en hauteur, le nouveau local, ancien bâtiment agricole, est vite devenu indispensable. Il est destiné à l'aide d'urgence. "Qu'elle soit sociale ou humanitaire", explique Jean-Marie Roussière, le président de la Banque humanitaire. "Vu la situation économique, la demande explose", poursuit le Palletais, qui lance un appel pour le don de couvertures

Le local est organisé par box. Chaque compartiment correspond à un type d'aide. Dans le premier, on trouve des canapés, des lits, des meubles de première urgence pour les familles en détresse. "Grâce à ce matériel, on a logé deux femmes à la rue", témoigne le président. La pièce voisine abrite du matériel scolaire. Dans les autres cellules, les bénévoles ont trié par âge et



Jean-Marie Roussière (à droite) a inauguré le bâtiment en présence des bénévoles.

par taille des vêtements neufs, des chaussures données par des sociétés locales. "Tout est catalogué, prêt à partir. Il faut que cela aille vite. S'il le faut, on est capable d'organiser une expédition en une journée", indique le Palletais. En face, des palettes de nourriture, de couvertures conditionnées, sont recouvertes d'un film plastique. "En fonction des demandes, il y a des envois plusieurs fois par semaine, précise-t-il. Douze palettes vont être envoyées à la Banque alimentaire".

Envoi de compresses

L'entrepôt peint présente aussi un autre intérêt. À l'entrée, un local a été entièrement refait. C'est ici que seront réalisées les compresses de gaz à destination

des dispensaires et établissements hospitaliers du monde entier. L'association envisage aussi de lancer la fabrication d'ardoises en contreplaqués pour les écoles.

Le bâtiment mis à disposition par un particulier ne coûte rien à l'association. C'est une banque, le Crédit Mutuel pour ne pas la nommer, qui paie la location.

En contrepartie, le partenaire dispose d'un logo permanent. C'est la première fois dans le département que la banque a scellé un partenariat de la sorte sur la durée. Deux raisons à cela. La Banque humanitaire a des "résultats concrets et fiables. Et son action de solidarité répond aux valeurs mutualistes", soulignent le secrétaire général Jean-Marie Baguet et le responsable partenariat de la banque, Patrice Merhand.